



Coordination Gériatrique  
du Pays de France

# L'adaptation de l'habitat du patient déficient visuel

## Définition de la malvoyance,

Union Européenne des Aveugles, Athènes, Novembre 2003

« Une personne malvoyante est une personne dont la déficience visuelle entraîne une incapacité dans l'exécution d'une ou plusieurs des activités suivantes:

- Lecture et écriture (vision de près)
- Activités de la vie quotidienne (vision à moyenne distance)
- Communication (vision de près et à moyenne distance)
- Appréhension de l'espace et déplacements (vision de loin)
- Poursuite d'une activité exigeant le maintien prolongé de l'attention visuelle »

## Principes à retenir pour améliorer l'environnement:

Principe	Exemple
<b>Améliorer l'éclairage</b>	Eclairer l'objet à voir
<b>Diminuer l'éblouissement</b>	Supprimer les reflets (enlever les miroirs, ajouter des sols mats...) Filtrer la lumière (mettre des rideaux...)
<b>Amplifier les contrastes</b>	Augmenter les contours d'objets Diversifier les couleurs (interrupteurs colorés, installer des nez de marches colorés...)
<b>Aménager les espaces</b>	Proposer des repères (barres d'appui, signalétique...) Réduire les obstacles (arrondir certains angles, ranger à portée de mains...)

Avec le Soutien de



Fédération des Réseaux de santé  
Gériatriques d'Île-de-France

